

**TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES AQUATIQUES ET
NAUTIQUES EN CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS**

Je soussigné Mr. Mme. Mlle :

Titulaire du diplôme du :

Atteste que Mr. Mlle Nom : Prénom :
a passé avec succès le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Centres de
Vacances et de Loisirs prévu par l'arrêté du 20 juin 2003 modifié.

L'intéressé(e) est capable :

- De se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 25 m, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue dans un bassin d'un minimum de profondeur de 1.80 m..
- D'effectuer un départ en chute arrière volontaire à partir d'un support flottant.

Le test peut être effectuer avec brassière sauf pour la descente en canyon

Cachet de l'établissement :

Signature du BEASAN ou MNS